



Site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>
email : tresor.cgt37@wanadoo.fr

SOMMAIRE

- ✓ [Mouvement Avril 2001](#)
- ✓ [Vous avez dit "poste à profil" ?](#)
- ✓ [On ferme...communiquons](#)
- ✓ [C.T.P.L. du 12/02/2001](#)

en annexe :

- ✓ Documents C.T.P.L.
- ✓ Communiqués du SNT-CGT (barème classement des postes)
- ✓ Liste des sites expérimentateurs

MOUVEMENT AVRIL 2001

- ☞ QUINZE VACANCES D'EMPLOI SUR LE DEPARTEMENT...AU 1^{ER} FEVRIER
- ☞ MOUVEMENT DU 1^{ER} AVRIL : 6 ARRIVEES - 2 DEPARTS
- ☞ AVRIL 2001, SITUATION DU DEPARTEMENT (+1 retraite, 1 détachement et 1 dispo). APRES LE MOUVEMENT ET DANS LE MEILLEUR DES CAS (si tous les agents mutés acceptent leur affectation), QUATORZE VACANCES D'EMPLOI EN INDRE ET LOIRE DES AVRIL 2001!

CATEGORIE B :

- 1 arrivée : Nicolas BERTRAND
- 1 départ : Régine LE NEI NDRE (départ 91)

CATEGORIE C :

- 5 arrivées : Sabrina BELI N / Gaëlle FOURNI ER / Christophe GENTI LHOMME Marie-José MAURI CE / Corinne MAZEAU (réintégration)
- 1 départ : Pierrette CHASTAI NG (départ 33)

☞ C.A.P. LOCALES le 9 mars ... n'hésitez pas à contacter nos élus.

Vous avez dit « poste à profil » ? !

Extrait de la lettre circulaire signée par le T.P.G., le 23 Octobre 2000,
Objet : mouvement de janvier 2001

- I Appel de candidature « équipe de remplacement »
- II Appel de candidature « caissier remplaçant »
- III Appel de candidature « formation professionnelle »



Ces trois appels déclinaient largement les « qualités particulières et diverses », attendues par la Direction. C'est ce qu'on appelle les « postes à profil ». La notion de poste à profil est une notion que nous ne partageons généralement pas, notamment parce que des collègues désireux d'effectuer de nouvelles missions n'ont aucune chance d'être alors retenus, mais aussi, parce que les critères retenus ne correspondent pas souvent aux besoins de la mission désignée mais définissent plus la personne qui a été choisie.

Concernant le formation, 4 collègues intéressés, avaient naturellement fait acte de candidature. Rappelons ici certains termes de l'acte de candidature :

« ce poste de catégorie B, de préférence, requiert les qualités suivantes : connaissances informatiques WORD, EXEL... »

Eh bien, nous avons appris, après la C.A.P., que la personne retenue, était la seule à ne pas posséder le « pack » bureautique requis !

Il semble alors, dans ces conditions, ridicule et inutile de faire des appels à candidatures, si compétences et motivations des candidats ne sont même pas examinées... Il suffit dans ce cas de les faire paraître dans la liste de plus en plus longue des postes vacants, tout simplement !



ON FERME ... COMMUNIQUONS !

Tant au plan local qu'au niveau national, notre direction a un certain sens du dialogue social, elle veut nous entendre et comprendre tout ce qui pourrait nous « chagriner » (entendez par là l'abandon de nos missions), elle veut en deux mots... nous rassurer...pour s'assurer que toutes les restructurations en cours passeront sereinement !

I - SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE - VISITE DU DI DE TOURS -

Brenner, chef du bureau 3d, en présence de notre direction locale, a présenté et commenté, devant, l'ensemble des agents du DI (services liaisons compris), pendant environ ¼ d'heure, des fiches sur l'état d'avancement du S.D.I.

PROJETS ET DECISIONS REAFFIRMES :

1 - Spécialisation des DI

DI de développement → concevoir l'application dans son fonctionnement général et ses résultats

DI d'exploitation → mise à disposition de l'application auprès des utilisateurs et entretien des fichiers d'application

Ramener le nombre de DI d'exploitation à 15 dès maintenant

2 - Confirmation des options de filières : Actuellement une même application est développée et exploitée dans le monde « BULL » et dans le monde « IBM » (en Indre et Loire → IBM). Très prochainement, la plupart des applications ne seront développées que dans un environnement (mono-filière).

Les premières interventions des agents ont porté essentiellement sur le fait que cette présentation n'apportait pas de nouvelles informations. Remarque a été faite qu'en Indre et Loire, les agents semblaient plus informés que la C.P. quand à leur devenir... Bruits et rumeurs vont bon train et sont entretenus, le DI de Tours semblant être destiné à devenir un DI d'exploitation + NDL et PAYE ! Pas de commentaire du chef de bureau.

Des interrogations concernant les orientations de la C.P. ont souvent été renvoyées à plus tard (conditionnées aux résultats des expérimentations en cours ou à venir).

Confirmation du maintien sur place des informaticiens.

Et dans le D.I. dans trois ans ? pas de réponse.

Si le propos de telles visites était de prendre la température, les informaticiens sont très inquiets et le demeurent.

La C.P. s'est engagé à revenir dans les DI après l'annonce de la « carte ».

II - REUNION D'INFORMATION/agents en poste dans le hall de la TG

Une réunion locale d'info s'est tenue le 6 février sur la suppression des FP animée par le T.P.G.

Réaffirmation des la fermeture des comptes au plus tard le 31/12/2001 (J.O. du 6/2/2001)

Mesures d'accompagnement proposées aux clients courant avril (espérons que ce délai sera mieux respecté que celui annoncé pour l'envoi de la première lettre aux clients sur l'abandon des FP qui amis plus d'un an à parvenir aux intéressés)

Suppression de la GCP à compter du 1/4/2001

Pour les agents dont le poste sera supprimé, formation et proposition d'affectation leur seront proposées. Question des agents : nombre de personnes concernées ? Réponse de la direction : un certain nombre !..

C.T.P.L. ... DU 12/02/2001

(Documents en annexe : budget de fonctionnement des N.P.C. 2001, prévisions travaux 2001, proposition de cadrage budget 2001, situation des effectifs).

Le taux d'exécution du budget départemental de l'année 2000 est de 94,70 %

Le report des crédits, étant inférieur à 6 %, reste acquis.

Toutes les dotations complémentaires demandées par les postes ont été attribuées.

Le budget 2001 est appelé à subir des modifications en raison du coût de fonctionnement du nouveau DI .

Une augmentation de 1% est prévu pour tous les NPC (peu importe les besoins réels de chacun)

La CGT est intervenue afin que soient abondés les budgets de fonctionnement des PNC à hauteur des nouvelles dépenses de papier liées à l'utilisation d'Internet. Un accord de principe a été donné, pour peu que les postes en fassent la demande.

FRAIS DE DEPLACEMENT :

La gestion des « frais de déplacement » sera confiée à un voyageur pour le transport et l'hébergement (vraisemblablement HAVAS), en conséquence, les agents n'auront plus d'avance à faire.

Espérons que les meilleures conditions d'hébergement et de lieux d'hébergement seront recherchées... n'hésitez pas à nous contacter, dès application, si problème.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TG

La direction, s'appuyant sur un texte de 1988 (qui prévoit un minimum d'ouverture de 39h00) a mis au vote la proposition de modification des horaires suivante :

Du lundi au vendredi ouverture à 8h30 au lieu de 8h00

Arguments avancés : - Fortes demandes des agents

- Ne pas créer d'ambiguïté avec la mise en place de la RTT

La CGT a voté contre cette proposition, jugeant cette mesure prématurée et peu opportune avant la fin 2001 (abandon des FP).

Modification approuvée / date d'application : 1 mars 2001.

EMPLOIS...SUPPRESSION D'EMPLOI...CREATION D'EMPLOI...REDEPLOIEMENT

LOI DE FINANCES 2001 : données chiffrées du redéploiement

Impact en Indre et Loire : Conséquences en emploi :- 1 emploi sur le département

+ 1 emploi au service liaison rémunération (à titre d'acompte, prise en charge des payes de la défense...)

Pas d'incidence en emploi sur la liaison recouvrement suite aux transferts des NPC de la charge des contrats de mensualisation, le DI de Tours étant pilote dans l'expérimentation de regroupement du recouvrement. Pas de retour d'emploi dans les NPC suite à ce transfert de charge.

La direction, considérant ces données comme une simple opération mathématique (1-emploi + 1 emploi = 0) a décidé de ne pas créer d'emploi sur la liaison rémunération déconsidérant ainsi ces transferts de charge.

Mais comme la charge est bien réelle, il y a fort à parier que suite au prochain mouvement, la liaison rémunération apparaîtra ...avec un surnombre ! Drôle de conception que de gérer nos services en surnombre quand il y a tant de vacances d'emplois ! Mais il est vrai que maintenant, parler de charge de travail est devenu « ringard », il ne faut parler que d'enjeu ... Mais dites-nous, Monsieur de la direction, qu'est-ce que l'on fait quand on a une charge de travail qui ne représente pas à vos yeux un enjeu ? !!!